

**ORDISSIMO**

S.A au capital de 627 804 €

**33, avenue Léon Gambetta  
92 120 - Montrouge**

**R.C.S. Nanterre 443 273 511**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Exercice clos le 31 Décembre 2018**

**ORDISSIMO**

S.A au capital de 627 804 €

**33, avenue Léon Gambetta  
92 120 - Montrouge**

**R.C.S. Nanterre 443 273 511**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR  
LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 Décembre 2018**



## ORDISSIMO

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2018

Aux Actionnaires de la Société Anonyme ORDISSIMO,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 juin 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Ordissimo relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans le paragraphe « Créances et Dettes » de l'Annexe relatif à la comptabilisation additionnelle d'une provision pour dépréciation de créance.

#### Fondement de l'opinion

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans le premier paragraphe de ce rapport.



### Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration du 24 avril 2019.

### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

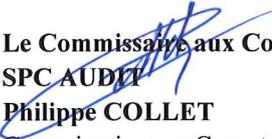


- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de la continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Maur des Fossés, le 6 mai 2019,

  
**Le Commissaire aux Comptes**  
**SPC AUDIT**  
**Philippe COLLET**  
Commissaire aux Comptes  
Mandataire social

**Etats financiers au 31/12/2018**

**ANNEXE**

## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels ont été arrêtés le 24 avril 2019 par le Conseil d'Administration.

Ils ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Ils sont établis selon les mêmes règles et principes généraux que les comptes annuels arrêtés au 31/12/2016 et au 31/12/2017.

Le bilan de l'exercice présente un total de **9 838 627** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 748 260** euros et un total **charges** de **4 877 607** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-129 348** euros.

L'exercice débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les dits comptes ont été arrêtés conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG et homologué par arrêté le 26 décembre 2016 (JO du 28)

### Faits marquants de l'exercice 2018

La société ORDISSIMO a été introduite en bourse sur le marché réglementé "Euronext Growth" le 4 juillet 2018.

Elle a émis à cette occasion 1.089.015 actions au prix unitaire de 5,28 euros, pour une valeur globale de 5.749.999,20 euros.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

## Immobilisations incorporelles en cours

Les frais d'introduction en Bourse ont été enregistrés en immobilisations incorporelles en cours pour la somme de **467.563 euros**.

Ces frais ont été imputés en totalité sur la prime d'émission ( méthode préférentielle).

## Frais de Recherche & Développement

La Société a poursuivi ses efforts de Recherche & Développement qui ont mené à l'immobilisation des dépenses constatées sur la période, pour un montant total **320.086 euros**.

A ces dépenses s'aditionnent des Frais de Maquettage et d'Edition pour un montant de **38.434 euros**.

**La société Ordissimo** développe et commercialise des produits technologiques à valeur ajoutée et les développements de logiciels constituent à ce titre la part essentielle de son activité.

L'ordinateur **Ordissimo** est constitué d'un hardware sur lequel est installé un système d'exploitation et une suite applicative entièrement repensée pour un usage simplifié.

De nombreux éléments de son Système d'Exploitation (OS : Operating system) ont été modifiés par rapport à une version standard de Linux pour automatiser les fonctionnalités et les adapter au mieux du fonctionnement du hardware.

S'agissant de la suite applicative développée par la société, l'interface utilisateur de chaque application a été repensée pour plus de simplicité et pour offrir toutes les fonctionnalités classiques d'un ordinateur avec une facilité d'utilisation qui rend l'usage possible par un néophyte, contrairement aux ordinateurs traditionnels.

Ces frais de Recherche & Développement sont également consacrés aux Smartphones Ordissimo et à leur surcouche simplifiée.

Conformément à la doctrine Comptable (PCG, art. 331-3), la société immobilise puis amortit sur une période de 5 ans le coût de ces développements car ils répondent à une amélioration du système d'exploitation de l'interface logicielle, tant des nouveaux produits que des produits existants.

## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Ces frais sont uniquement constitués des salaires et charges sociales des développeurs internes ainsi que des honoraires de quelques prestataires externes.

Ils s'amortissent sur 5 ans à compter de l'exercice suivant leur activation, tandis que les frais de maquettage s'amortissent sur 3 ans selon le même principe.

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>	Variation
Frais Recherche et developpement	3 282 982 €	2 962 896 €	320 086 €
Frais de maquettage	113 076 €	74 642 €	38 434 €
<b>Total</b>	<b>3 396 058 €</b>	<b>3 037 538 €</b>	<b>358 520 €</b>
Amortissements Cumulés 31/12/2018	-2 468 392 €	-2 161 775 €	
<b>Valeur Nette comptable 31/12/2018</b>	<b>927 666 €</b>	<b>875 763 €</b>	
Amortissements prévisionnels			
	année 2019	308 403 €	
	année 2020	240 662 €	
	année 2021	179 258 €	
	année 2022	135 503 €	
	année 2023	63 840 €	

### Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Le tableau ci après reprend les durées usuelles d'amortissement pratiquées par la société :

### Mode Linéaire

Frais de Recherche & développements	5 ans
Frais de Maquettage	3 ans
Matériels et Outillages Neuf	3 à 5 ans
Matériels et Outillages Occasion	1 à 3 ans
Travaux d'aménagements	8 à 10 ans
Mobilier de bureau	4 à 8 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans
Matériel de transport neuf	5 ans

## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

### Immobilisations financières :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>Variations</u>
Filiale 100 % SUBST,DISTRIBUTION	7 500 €	7 500 €	0 €
Filiale 100 % SUBST,SERVICES	7 500 €	7 500 €	0 €
Filiale 50 % SENIORALIS	40 000 €	40 000 €	0 €
ACTIONS BP RIVES	50 €	50 €	0 €
DEPOT GARANTIE BAIL MONTRouGE	24 588 €	24 588 €	0 €
CAUTION GARANTIE TVA ETRANGER	0 €	4 164 €	-4 164 € <u>Renv,1</u>
DEPOT GARANTIE BPI FINANCEMENT	44 500 €	0 €	44 500 € <u>Renv,2</u>
	<u>124 138 €</u>	<u>83 802 €</u>	
 PROVISION 100% SUBST DISTRIBUTION	 -7 500 €	 -7 500 €	

Renvoi (1) : Remboursement caution garantie tva Suisse

Renvoi (2) : Dépôt garantie versé 37.500 euros suite emprunt BPI 750.000 euros  
et dépôt garantie export BPI 7.000 euros

### Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Compte tenu du taux de rotation des stock et de son absence d'obsolescence, **il n'y a pas lieu de comptabiliser de provision pour dépréciation de stock au 31/12/2018.**

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

La Société détient depuis l'année 2009 une créance globale de 259.136 euros TTC sur un tiers ayant:

- encaissé des Avances Fournisseurs sur livraisons futures à hauteur de 216.813 euros
- acheté des marchandises à hauteur de 42.323 euros TTC, soit 35.323 euros HT

## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Un jugement défavorable ayant été prononcé en février 2019, la société est amenée à constater une provision complémentaire de 108.813 euros.

Compte tenu de ces éléments la totalité de cette créance Bluriver est désormais provisionnée, et sera passée en créances irrécouvrable à la clotûre définitive du dossier par le liquidateur judiciaire.

S'agissant des autres créances, et notamment celles concernant des clients particuliers, une analyse individuelle a été menée en fonction de leur antériorité et des actions de recouvrement en cours ;

Nous avons pour cet exercice 2018 des créances irrécouvrables sur des clients suisses pour un montant de **26.481 euros**.

Le montant de départ de l'exercice 2018, des provisions pour créances douteuses étaient de **86.017 euros**.

Le complément de dotation de l'exercice pour l'année 2018 s'élève à **4.522 euros**, et un reprise sur provision pour un montant de **19.850 euros** amène le risque global couvert sur les créances clients à **70.690 euros** HT, dont 20.369 euros sur la filiale à 100 % d'Ordissimo, la Sarl Substantiel Distribution.

	<u>Total Brut</u>	<u>Provision</u>
Engagements auprès du Factor	1 082 826 €	
Fournisseurs débiteurs	235 615 €	-216 813 €
Avance intragroupe		
-Auprès de Substantiel Services	46 758 €	
-Auprès de Substantiel Distribution	10 479 €	-10 479 €
Avance au personnel (Notes de frais)	219 €	
	<u>1 375 897 €</u>	

### Provision pour Risques et Charges

La société propose à ses clients particuliers des garanties complémentaires à la garantie légale du constructeur sur le matériel, ainsi que différents contrats d'assistance téléphonique en cas de panne.

Ces services sont commercialisés sous la marque "Infopass" et donnent lieu à la constitution d'une provision pour charge destinée à couvrir le risque statistique d'intervention en "Service Après-Vente" (SAV) par la société, cette dernière étant calculée sur l'estimation du coût des contrats SAV (Argent, Or, Platine) nouveaux signés sur l'exercice.

Les ventes de ces services étant relativement stables, la variation de la provision est faible et entraîne une reprise de 1.456 euros sur l'exercice 2018 et porte la provision pour Garantie donnée à **9.264 euros**.

## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

La société a recours à un organisme d'affacturage pour financer son activité aux conditions financières suivantes :

- Commission de financement : Taux Euribor 3 mois + 1,20 %
- Commission d'affacturage avec assurance crédit à 0,35 % (variable selon Chiffre d'Affaires de la société et la taille moyenne des factures financées)
- Montant du fonds de Garantie fixé à 10 % du montant des factures financées avec un minimum de 20.000 euros.

Les factures cédées sont garanties par le Factor dans la limite des plafonds contractuels autorisés en fonction de débiteurs.

### Emprunts et Engagements hors Bilan

<u>Garantie</u>	<u>Taux</u> <u>TEG</u>	<u>Emprunts</u> <u>à l'origine</u>	<u>Dettes</u> <u>31/12/2018</u>	<u>à moins</u> <u>d'un an</u>	<u>de 1 a 5ans</u>	<u>&gt; 5ans</u>
Prêt Véhicule Cactus	3,02%	11 583 €	4 724 €	2 962 €	1 762 €	
Crédit BP innovation	2,06%	200 000 €	105 080 €	40 226 €	64 854 €	
Prêt rachat titre <b>Renv1</b>	1,04%	388 150 €	242 560 €	77 524 €	165 035 €	
Intérêts courus			69 €	69 €		
<b>Emprunts</b>		<b>599 733 €</b>	<b>352 433 €</b>	<b>120 781 €</b>	<b>231 651 €</b>	<b>0 €</b>
<b>avance OSEO/BPI</b>						
Prêt OSEO International	4,55%	100 000 €	15 000 €	15 000 €	0 €	
Prêt OSEO A 130	0%	250 000 €	75 000 €	50 000 €	25 000 €	
Prêt BPI Innovat. <b>Renv 2</b>	0%	550 000 €	550 000 €	0 €	550 000 €	
Prêt BPI Innovat. <b>Renv 3</b>	3,96%	750 000 €	750 000 €	0 €	450 000 €	300 000 €
<b>avance OSEO/BPI</b>		<b>1 650 000 €</b>	<b>1 390 000 €</b>	<b>65 000 €</b>	<b>1 025 000 €</b>	<b>300 000 €</b>
Dépôts reçus	0,00%	0 €	12 230 €	12 230 €		
<b>Emprunts et dettes</b>		<b>0 €</b>	<b>12 230 €</b>	<b>12 230 €</b>		
<b>divers</b>						

Renvoi (1) : Cautions solidaires à hauteur de 155.260 euros chacune prolongée de 24 mois suivant l'échéance théorique du Prêt, de Messieurs Alexandre Vielle, Brice Delmotte et Christophe Berly de Buigne.

Renvoi(2) : Prêt à taux zero pour l'innovation accordé par BPI sur 20 trimestres.

Renvoi (3): Prêt financement immatériel et innovation au taux de 3.96 %, mode de remboursement 8 trimestres de différés d'amortissement de capital, suivi de 20 versements trimestriels garantie de 37.500 euros.

Il n'y a pas d'autres garanties données ou reçues en dehors de celle adossée au crédit bancaire ci-dessus.

## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

### Remunération des Dirigeants (hors attribution d'instruments de capital)

En application de l'article 531-3 du Plan Comptable Général, sont à considérer comme dirigeants sociaux d'une SAS les mandataires sociaux Président et Directeurs Généraux ;

Les rémunérations des dirigeants d'Ordissimo comptabilisées en charge au cours de l'année 2018 mentionnés en euros sont les suivantes :

	<u>Fonction</u>	<u>Rémunération brute</u>
Alexandre Vielle	Président	81.040 euros
Brice Delmotte	Administrateur	79.000 euros
Christophe Berly de Buigne	Administrateur	79.000 euros

### Effectifs salariés et Engagement retraite :

La société ORDISSIMO comptait en 2018 un effectif moyen de 15 salariés dont 7 cadres et 8 employés. Les engagements pour retraite correspondent aux droits acquis pour les salariés présents au 31/12/2018 et résultent d'un calcul actuariel.

Ils sont théoriquement basés sur l'utilisation des tables de mortalité, des salaires, de l'ancienneté, des taux de turn-over par tranche d'âge, d'un taux d'actualisation et d'un taux de revalorisation des salaires.

Les paramètres suivants ont été retenus pour procéder à cette évaluation :

- Méthode de calcul "Rétrospective Prorata Temporis"
- Table de mortalité Insee 2012-2014 (donnée provisoires)
- Départ des salariés à leur initiative et à 62 ans
- Augmentation annuelle des salaires constante à 2%
- Taux de rotation retenu de 10% dégressif jusqu'à 50 ans
- Taux d'actualisation de la dette probable fixé à 2% par an.

Conformément à la recommandation n°2013-02 de l'ANC (Autorité de Normalisation Comptable) et des dernières évolutions de la Norme Internationale IAS 19, le montant de la dette actuarielle résultant de ces engagements s'élève au 31/12/2018 à **81.698 euros**.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Déficit reportable en avant :

La société ORDISSIMO conserve au 31/12/2018 un Déficit Fiscal reportable et imputable sur ses bénéfices futurs de **1.009.165 euros**.

Dans l'hypothèse où ce déficit était imputé sur des bénéfices futurs taxés au taux marginal de 25 %, l'économie future sur les sociétés peut être évaluée à **252.291 euros**.

## Crédit d'impôt Compétitivité Emploi

Le Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous-compte<sup>64</sup>, pour un montant de **11.101 euros**.

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation de recrutement, de prospection de nouveaux marchés.

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2018	
			Réévaluations	Acquisitions		Virt p.à p.
	Frais d'établissement et de développement	3 037 538		358 520		3 396 058
	Autres	23 779	449 063		467 563	5 279
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>3 061 317</b>	<b>449 063</b>	<b>358 520</b>	<b>467 563</b>	<b>3 401 337</b>

CORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2018	
			Réévaluations	Acquisitions		Virt p.à p.
	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 770		5 465		11 235
	Instal., agencement, aménagement divers	78 524		1 480		80 004
	Matériel de transport	13 738		17 683		31 421
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	22 723		5 116		27 839
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>120 755</b>		<b>29 744</b>		<b>150 499</b>

FINANCIERES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2018	
			Réévaluations	Acquisitions		Virt p.à p.
	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	55 000				55 000
	Autres titres immobilisés	50				50
	Prêts et autres immobilisations financières	28 752		53 971	13 635	69 088
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>83 802</b>		<b>53 971</b>	<b>13 635</b>	<b>124 138</b>

<b>TOTAL</b>		<b>3 265 874</b>	<b>449 063</b>	<b>442 235</b>	<b>467 563</b>	<b>13 635</b>	<b>3 675 974</b>
--------------	--	------------------	----------------	----------------	----------------	---------------	------------------

## Amortissements

Etat exprimé en euros

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
	Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES				
	Frais d'établissement et de développement	2 161 775	306 618	2 468 393
	Autres	3 114		3 114
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 164 889</b>	<b>306 618</b>	<b>2 471 507</b>
CORPORELLES				
	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 783	761	5 544
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	39 573	7 367	46 940
	Matériel de transport	5 128	4 823	9 951
	Matériel de bureau, mobilier	22 396	1 198	23 594
	Emballages récupérables et divers			
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>71 879</b>	<b>14 150</b>	<b>86 029</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 236 768</b>	<b>320 768</b>	<b>2 557 536</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
	Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients	10 720		1 456	9 264
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>10 720</b>		<b>1 456</b>	<b>9 264</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations <span style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">{</span> <ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>	7 500			7 500
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	86 017	4 523	19 849	70 690
	Autres	118 479	131 382		249 861
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>211 996</b>	<b>135 905</b>	<b>19 849</b>	<b>328 051</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>222 715</b>	<b>135 905</b>	<b>21 305</b>	<b>337 315</b>
Dont dotations et reprises <span style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">{</span> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		4 523 22 569 108 813	21 305		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
<b>Marchandises</b>				
Marchandises revendues en l'état	1 181 136	436 125	745 011	
<b>Approvisionnements</b>				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
<b>TOTAL I</b>	1 181 136	436 125	745 011	
<b>Production</b>				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
<b>TOTAL II</b>				
<b>Production en cours</b>				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
<b>TOTAL III</b>				
<b>Production stockée ( Total II + Total III )</b>				

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	69 088		69 088
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	737 170	737 170	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 113	1 113	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	80 019	80 019	
	Taxes sur la valeur ajoutée	110 671	110 671	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	3 489	3 489	
	Groupe et associés	29 304	29 304	
Débiteurs divers	1 377 699	1 377 699		
Charges constatées d'avances	57 681	57 681		
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>2 466 234</b>	<b>2 397 146</b>	<b>69 088</b>
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 082	1 082		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	352 432	120 781	231 651	
	Emprunts et dettes financières divers	12 230	12 230		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 075 730	1 075 730		
	Personnel et comptes rattachés	110 017	110 017		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	69 568	69 568		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	242 065	242 065		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	16 049	16 049		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	29 072	29 072		
	Autres dettes	345 337	345 337		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>2 253 580</b>	<b>2 021 929</b>	<b>231 651</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		119 003			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		29 072			

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>57 681</b>
Formation vendeurs avance 2019		33 990	
Cotisation sponsor list avance 2019		12 500	
Assurance 2019		1 643	
Cotisation GENFA avance		846	
Excédent de versement taxe CVAE 2019		7 952	
Prestataire étranger avance 2019		750	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>57 681</b>

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2018

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>53 196</b>
<b>Autres créances clients</b>		<b>47 907</b>
<i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR</i>	47 907	
<b>Autres créances</b>		<b>5 289</b>
<i>AVOIRS A RECEVOIR</i>	1 800	
<i>ETAT, PRODUITS A RECEVOIR</i>	3 489	

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>290 556</b>
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>		<b>6 899</b>
<i>INTERETS COURUS SUR CPT COURT</i>	6 899	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>71 520</b>
<i>FOURNISSEURS FACT/N.PARVENUES</i>	71 520	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>84 504</b>
<i>PERSONNEL CONGES A PAYER</i>	48 208	
<i>CHARGES SOC SUR CONGES A PAYER</i>	20 247	
<i>ETAT, CHARGES A PAYER</i>	16 049	
<b>Autres dettes</b>		<b>127 633</b>
<i>CLIENTS ,RAB,REM,AV.A ACCORDER</i>	127 633	

ANNEXE - Elément supplémentaire

## Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2018

<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>3 000</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b> <i>AUTRES PRODUITS EXCEPT.GESTION</i>	3 000	<b>3 000</b>
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>109 533</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</b> <i>*AMENDES NON DEDUCTIBLES</i>	720	<b>720</b>
<b>Dotations excep. aux amortissements et aux provisions</b> <i>PROV.DEPREC.DEBITEURS DIVERS</i>	108 813	<b>108 813</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>(106 533)</b>

ANNEXE - Elément 8

## Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
<b>Effets escomptés non échus</b>			
<b>Avals, cautions et garanties</b>			
Cautions personnelles M. Alexandre Vielle			155 260
Cautions personnelles M. Brice Delmotte			155 260
Cautions personnelles M. Christophe Berly de Buigne			155 260
Emprunt Banque Populaire Rives de Paris		465 780	
		<b>465 780</b>	<b>465 780</b>
<b>Engagements de crédit-bail</b>			
<b>Engagements en pensions, retraite et assimilés</b>			
Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés			
<b>Autres engagements</b>			
Cf. état Engagements financiers - Autres engagements			
Montant financé au 31/12/2017 dans le cadre des encours garanties.			
<b>Total des engagements financiers (1)</b>		<b>465 780</b>	<b>465 780</b>
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Cautions solidaires de Messieurs Alexandre Vielle, Brice Delmotte et Christophe Berly de Buigne, à hauteur de 155 260 euros chacune prolongée de 24 mois suivant l'échéance théorique du Prêt onsent par la Banque Populaire Rives de Paris et finançant le rachat des titres Ordissimo (En cours du Prêt 242 560€ au 31/12/2018).

## Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 422 200,00	0,2500	355 550,00
	Emises pendant l'exercice		1 089 015,00	0,2500	272 253,75
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>2 511 215,00</b>	<b>0,2500</b>	<b>627 803,75</b>

## Effectif moyen

		31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		7	
	Professions intermédiaires			
	Employés		8	
	Ouvriers			
	<b>TOTAL</b>		<b>15</b>	

## Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2017	Affectation du résultat N-1 <sup>1</sup>	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice <sup>2</sup>	Capitaux propres clôture 31/12/2018
Capital social	355 550			272 254	627 804
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 049 259			5 010 183	6 059 441
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	1 000				1 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	6 742				6 742
Report à nouveau	(1 058 350)	678 493			(379 857)
Résultat de l'exercice	678 493	(678 493)		(129 348)	(129 348)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>1 032 694</b>			<b>5 153 089</b>	<b>6 185 782</b>

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

<sup>1</sup> dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 032 694

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 032 694

<sup>2</sup> Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 5 153 089

ANNEXE - Elément 15

## Filiales et participations

Etat exprimé en euros	31/12/2018		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
						Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>							
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>							
SUBSTANTIEL SERVICES	7 500	(22 003)	100,00	7 500		7 500	7 500
SUBSTANTIEL DISTRIBUTION	7 500	(40 553)	100,00	7 500		7 500	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>							
SENIORALIS	80 000	146 663	50,00	40 000		40 000	40 000
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>							
SUBSTANTIEL SERVICES	46 758		49 558	26			
SUBSTANTIEL DISTRIBUTION	10 480			(1 469)			
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>							
SENIORALIS	29 304		329 917	98 662			
<b>B. Renseignements globaux</b>							
	<b>Filiales non reprises en A</b>		<b>Participations non reprises en A</b>				
	françaises	étrangères	françaises	étrangères			
Capital							
Capitaux propres							
Quote part détenue en pourcentage							
Valeur comptable des titres détenus - Brute							
Valeur comptable des titres détenus - Nette							
Prêts et avances consentis							
Montant des cautions et avals							
Chiffre d'affaires							
Résultat du dernier exercice clos							
Dividendes encaissés							

Substantiel Distribution : Titres dépréciés à 100 % car la filiale n'a plus d'activité